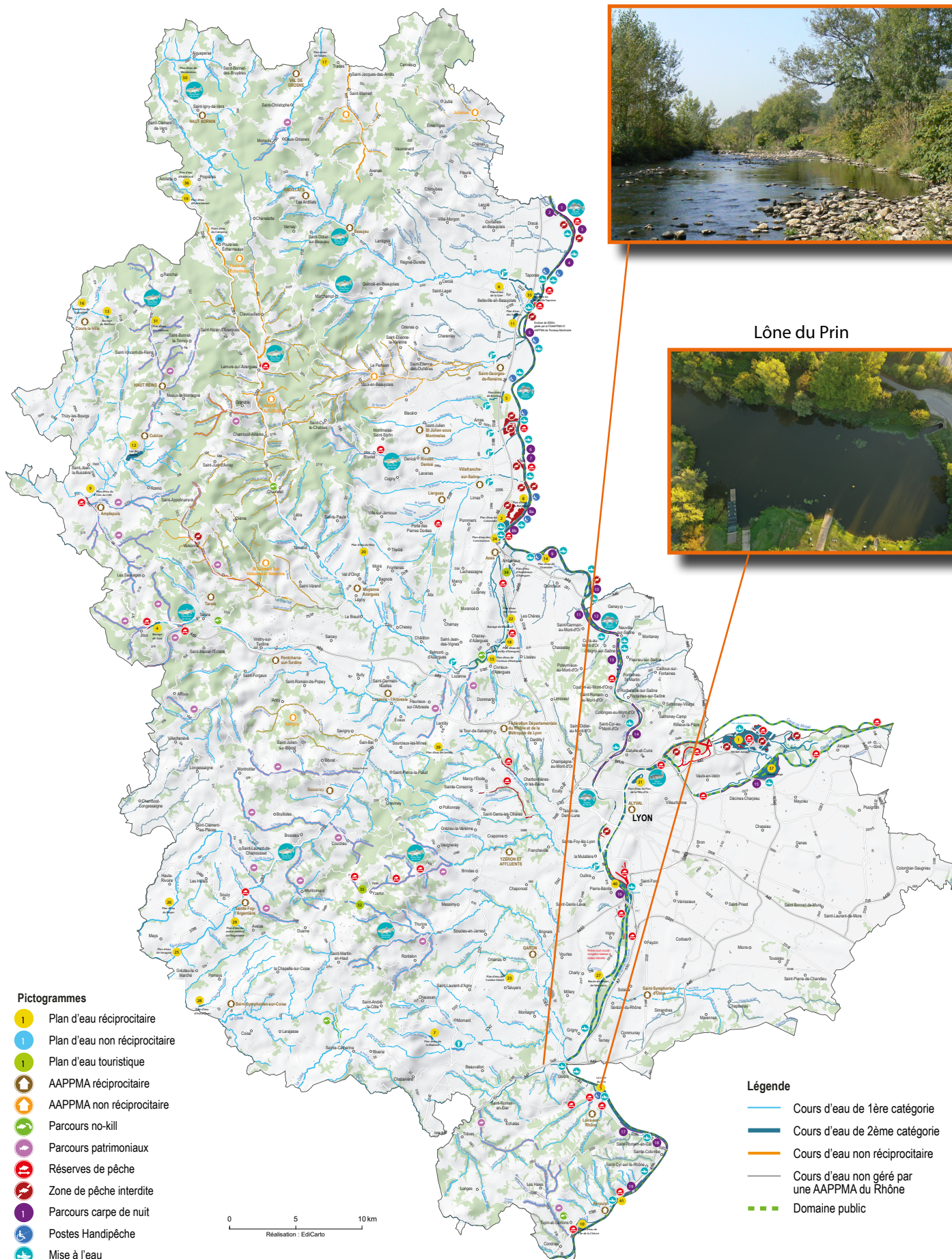
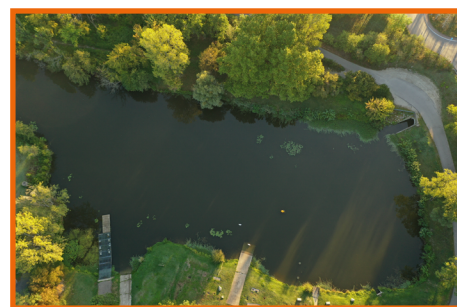


Le Gier



Lône du Prin



Pictogrammes

- Plan d'eau réciproitaire
- Plan d'eau non réciproitaire
- Plan d'eau touristique
- AAPPMA réciproitaire
- AAPPMA non réciproitaire
- Parcours no-kill
- Parcours patrimoniaux
- Réserves de pêche
- Zone de pêche interdite
- Parcours carpe de nuit
- Postes Handipêche
- Mise à l'eau
- Float-tube
- Parcours jeunes
- Limite de catégorie piscicole

Légende

- Cours d'eau de 1ère catégorie
- Cours d'eau de 2ème catégorie
- Cours d'eau non réciproitaire
- Cours d'eau non géré par une AAPPMA du Rhône
- Domaine public



BASSIN VERSANT GIER-RAVINS RHÔDANIENS-RHÔNE AVAL



Ma carte de Pêche en quelques clics !



cartedepêche.fr

A retenir

Cours d'eau

Murinand, Féloidière, Couzon, Reynard, Fongean, Aulin (1ère catégorie)

Le Gier (2ème catégorie)

Le Bassenon, le Mallevall, le Mézerin (1ère catégorie)

Le Rolland, le Sifflet, le Morin (1ère catégorie)

Le Rhône (2ème catégorie) domaine publique

Plans d'eau

3 Lône du Prin : 1 ha / 2ème cat / 4 cannes

10 Île de la Chèvre : 1.5 ha / 2ème cat / 2 cannes

Parcours patrimonial (Truites exclusivement sauvages, pêche sans ardoillon)

Le Mézerin sur tout son parcours

Zone de pêche interdite

Partie aval du Morin, du Rolland et du Sifflet voir panneaux sur place.

Réserve des ouvrages de Vaugris :

- en amont, depuis le PK 33,500 jusqu'aux ouvrages de Vaugris (usine, barrage-écluse) sur la moitié rive droite du fleuve,
- en aval depuis les ouvrages de Vaugris jusqu'au PK 34,500 sur la moitié rive droite du fleuve, excepté le plan d'eau situé entre la rive droite du fleuve et la digue prolongeant le mur en aval du barrage sur une longueur de 500 m.
- l'accès à la digue (merlon darse) est interdit à l'exercice de la pêche.

Réserve de l'Île du Beurre : depuis la jonction amont de la lône contournant l'île du Beurre avec le Rhône jusqu'à la jonction aval de cette même lône avec le Rhône.

Float tube

Rhône: uniquement dans les bandes de rive lorsque la baignade est autorisée. Voir site Internet.

Navigation Rhône: plusieurs rampes de mise à l'eau

Givors confluence avec le Gier
Givors maison du fleuve Rhône
Lône du Prin à Loire sur Rhône

Ile Barlet à St Romain en Gal
Saint cyr sur Rhône les barges
Barrage de Reventins Vaugris

Parcours pêche de nuit

Rhône:

- 13 Rive Droite du pk 24.500 au 26.000 1500m géré par l'AAPPMA de Vienne (38) Tous les jours.
- 14 Rive Droite du pk 27.000 au 28.500 1500 m géré par l'AAPPMA de Vienne (38) Tous les jours.
- 15 Rive Droite du pk 33.380 au 32.000 1380 m géré part l'AAPPMA de Vienne (38) Tous les jours.

Sur les lots des AAPMA 01 & 38 la pêche à 4 cannes nécessite une carte interdépartementale ou un timbre halieutique

AAPPMA

Ampuis Gilbert DAVID

Loire-Sur-Rhône Christian MARTEL 06 02 05 35 80

Givors Thierry CREPET 07 78 28 41 77 thierry.crepet@yahoo.fr

Camping & Hébergement

Camping du Grand Bois - 69420 Tupins et Semons - 04 74 87 04 29

www.peche69.fr